



Bulletin de construction numéro 29

Le 2 septembre 2016

En cours

Voici une description îlot par îlot des travaux en cours :

- La rue Harvey à la rue Clegg: Pose de la tourbe, installation des marquages thermoplastiques verts et traçage sur la chaussée pour les pistes cyclables, installation des panneaux routiers et aménagement paysager pour le site d'art public.
- La rue Clegg au pont McIlraith : Remplacement des branchements latéraux, travaux électriques et travaux routiers.
- Approche du pont : Construction du trottoir en béton et travaux routiers.
- Promenade Rideau River: Travaux routiers

À venir

Voici une liste des principaux <u>nouveaux</u> travaux de construction à venir au cours des deux prochaines semaines :



- La rue Harvey à la rue Clegg: Installation de mobiliers urbains (bancs, supports à bicyclettes, etc.)
- **Portes de Brantwood :** Installation des pierres sur les piliers.
- Approche du pont : Pose de la première couche d'asphalte.
- **Promenade Rideau River :** Pose de la première couche d'asphalte.

Circulation

Pont McIlraith

Le pont McIlraith sera fermé par intervalles de 10 minutes de 19 h à 6 h du 6 au 8 septembre pour des travaux de réaménagement. Il sera possible d'y circuler après chacune de ces courtes périodes de fermeture. Ces travaux exécutés par intervalle reprendront toutes les deux semaines en soirée et pendant la nuit, et ce, jusqu'à la fin novembre.

ottawa.ca 3-1-1



À Réfection de la rue Main

Est-ce que vous le saviez?

Un élément important lié à la revitalisation de la rue Main réside dans les pistes cyclables qui seront aménagés sur une majeure partie du circuit et qui se présentent sous la forme de voies cyclables longeant la route, mais séparées verticalement par une bordure. Les pistes cyclables de la rue Main seront en fait des voies asphaltées disposées entre la route et les trottoirs. Un tel aménagement permettra d'établir une barrière physique entre véhicules motorisés et cyclistes, créant ainsi un corridor de sécurité bien balisé pour les cyclistes qui se déplacent vers le Vieil Ottawa-Est.

Les cyclistes qui emprunteront ces nouvelles pistes devront se conformer à certaines règles. L'une d'elles est le respect du caractère unidirectionnel des voies, ce qui signifie qu'<u>un cycliste</u> ne pourra emprunter la même piste cyclable pour se rendre vers le nord et vers le sud. Comme toujours, les cyclistes devront circuler du côté droit de la route. Ainsi, les cyclistes se déplaçant en direction sud devront emprunter la piste cyclable du côté ouest de la rue Main, tandis que ceux qui se déplacent vers le nord devront circuler du côté est. Des flèches blanches et des icônes de bicyclette peintes sur les pistes guideront les cyclistes.

Par ailleurs, lorsqu'ils emprunteront une piste cyclable, les cyclistes devront céder le passage aux piétons aux intersections et aux arrêts d'autobus. Si un autobus se trouve à l'arrêt, le cycliste devra laisser passer les passagers qui y entrent et en sortent. Les emplacements des arrêts d'autobus seront indiqués au moyen de marques sur la piste cyclable (sous forme de zigzag). De plus, les cyclistes devront libérer le trottoir, tandis que les piétons devront rester à l'écart des pistes cyclables. Visionnez cette courte capsule pour obtenir des renseignements supplémentaires :

https://www.youtube.com/watch?v=cgxDc 79Pbw&list=PL7x Q KPSo5K6g9bQayRJBB3GGcuhCJIp&index=2.

Une fois les pistes cyclables ouvertes en septembre, cyclistes et piétons ne tarderont pas à connaître le nouvel environnement cyclable longeant la rue Main sur le bout de leurs doigts, tout comme nous avons pu le constater lors de l'implantation d'autres projets d'envergure dans notre ville, comme ceux des avenues Churchill et Laurier.



Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande, en cliquant sur le lien suivant : www.ottawa.ca/formataccessible